

Projet divorce et partage maison

Par **Dididame**, le **06/05/2017** à **20:23**

Bonjour,

J'envisage de quitter mon mari, mais je suis dans une situation délicate.

"Nous" avons acheter une maison en 2012, d'une valeur de 300 000€.

Mes parents m'ayant fait une donation de 200 000€, j'avais un apport conséquent.

J'ai emprunté 100 000€, seule, car la banque refusait que mon mari apparaisse dans le montage financier : il venait de se mettre à son compte.

Toutefois, la banque m'a fait un cadeau empoisonné, en me permettant de m'endetter à hauteur de 43%...pendant 25 ans.

Chez le notaire, j'ai donné 25% de la maison à mon mari, tenant compte du fait qu'il avait payé les frais de notaire, qu'il m'aidait à rembourser l'emprunt, et qu'il allait faire des travaux dans notre maison.

Nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens.

Je suis actuellement en congé d'éducation, sans solde.

Nous pouvons renégocier le prêt, mais sans travail...et ça risque de le braquer pour la suite des événements, il va se sentir trahi...

Ma question est donc:

Comment faire pour garder la maison, réussir à rembourser l'emprunt et les 25% de Mr ??!!

Cette somme représente sa part SI il avait payé sa part pendant 25 ans et fait les travaux...

Je me sens piégée...

Merci d'avance pour vos lumières...

Par Visiteur, le 06/05/2017 à 21:11

Bonsoir,

Franchement, je suis dubitatif quant à votre possibilité de vous en sortir sans vendre cette maison...certe, vous pouvez reprendre votre travail pour faire face à vos échéances, mais vous ne pourrez pas emprunter encore pour les 25 % que vous lui devez

Par Dididame, le 06/05/2017 à 23:34

Pourquoi pas la vendre...je ne suis pas contre, mais je veux surtout que les 25% soient recalculés afin de correspondre à sa réelle participation.

Je ne sais pas si un juge peut le decider, ou si nous devons le faire en amont, chez le notaire.

Si je vends la maison, je paye 75 000€ à mon ex, 100 000€ pour rembourser l'emprunt (capital et intérêts).

Moi qui ai apporté 200 000€, je repars avec 125 000...

Je repars plumée, avec moins qu'au départ, et deux enfants à charge.

Mon conjoint ne se préoccupe déjà pas des enfants à l'heure actuelle, donc cet aspect du divorce est assez facile à planifier...